CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Immigrants et immigration

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

La FCFA recommande que le gouvernement du Canada maximise les retombées des investissements fédéraux en immigration francophone : 1) en misant sur les capacités des Réseaux en immigration francophone (RIF); 2) en investissant dans les structures et services d'accueil et d'intégration mis en place au sein des communautés francophones et acadiennes; 3) en renforçant la collaboration intergouvernementale et interministérielle en immigration francophone; 4) en accroissant le financement d'activités de promotion et de recrutement comme Destination Canada.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement économiserait en misant sur des organismes francophones pour l'offre de services comme les services d'accueil et d'établissement et la formation linguistique et en mettant en œuvre des politiques éliminant les dédoublements et favorisant l'efficacité et l'imputabilité de la collaboration entre divers ministères fédéraux et paliers gouvernementaux. Ces mesures permettraient de maximiser les retombées des investissements fédéraux existants, dont ceux de la Feuille de route 2013-2018, pour favoriser l'immigration francophone.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les immigrants d'expression française bénéficieraient de services adaptés et d'une meilleure intégration économique et sociale. Le gouvernement pourrait atteindre les cibles établies et les CFA tireraient parti d'une augmentation du poids démographique et seront davantage en mesure de contribuer à la prospérité de toutes les régions. La mise en œuvre profiterait aussi à de nombreux secteurs de développement des CFA, de la santé au développement économique. L'ensemble de la population canadienne bénéficierait d'une meilleure utilisation des investissements publics existants.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'immigration contribue à la vitalité des communautés francophones et acadiennes et à la prospérité du pays. Les immigrants d'expression française possèdent des compétences spécialisées et contribuent à l'essor de ces communautés. Les CFA et le gouvernement fédéral se doivent de maximiser les retombées des investissements existants en immigration francophone pour améliorer la qualité de vie, combler des lacunes du marché du travail et favoriser l'épanouissement des CFA.

Sujet : Budget fédéral et service public

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

La FCFA recommande que le gouvernement fédéral porte une attention particulière aux ententes et transferts vers les provinces et territoires afin: 1) d'assurer une meilleure imputabilité et une plus grand transparence en ce qui concerne ces investissements; 2) d'y inclure des clause linguistiques renforcées qui assureront que les investissement fédéraux dans des secteurs de compétence provinciales/territoriales ou de compétence partagées bénéficient également, dans leur langue, aux citoyens et citoyennes francophones vivant en situation minoritaire.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral transfère déjà des sommes très importantes vers les provinces et territoires dans plusieurs secteurs qui ont un impact direct sur la vie des citoyens et citoyennes. Pensons, entre autres, à la santé, à l'éducation dans la langue de la minorité et dans la langue seconde ainsi qu'aux ententes sur le marché du travail. Dans le budget 2013, le gouvernement a annoncé qu'il investira aussi dans des programmes de développement des compétences en partenariat avec les provinces/territoires et les employeurs. Il ne s'agirait donc pas de dépenses supplémentaires.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Partout au Canada, les membres des communautés francophones et acadiennes pourraient bénéficier de meilleurs services, offerts dans leur langue. Ceci leur permettrait en retour de mieux contribuer à l'essor économique et social de leur région, de leur province et du Canada. D'autre part, tous les citoyens et citoyennes du Canada bénéficieraient d'une plus grand imputabilité et d'une plus grande transparence quant aux fonds que le gouvernement fédéral transfert aux gouvernements provinciaux et territoriaux.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les membres des communautés francophones et acadiennes veulent contribuer au Canada comme citoyens à part entière. Pour ce faire, ils doivent pouvoir accéder aux services qui sont offerts par leur province/territoire au même titre que tous les autres citoyens et ce dans leur langue lorsqu'il s'agit de fonds investis en tout ou en partie par le gouvernement fédéral. Tout en améliorant de façon générale la qualité de vie des membres des communautés, un meilleur accès aux services en français leur permettra aussi de participer plus activement à la vie économique et sociale de leur milieu.

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

En préparation pour les célébrations du 150e anniversaire de la Confédération en 2017, la FCFA recommande au gouvernement canadien de faciliter l'acquisition de compétence linguistiques en français pour les Canadiens et Canadiennes qui le désirent. Nous sommes conscients que le gouvernement investit dans l'apprentissage de la langue seconde pour les enfants du primaire et du secondaire mais ce ne sont pas tous les enfants qui peuvent bénéficier de ces programmes. Qu'en est-il aussi des jeunes adultes et des adultes qui aimeraient apprendre le français?

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La recommandation pourrait être mise en oeuvre en offrant des crédits d'impôts pour les personnes qui prendraient part à un programme reconnu d'apprentissage du français. Le gouvernement du Canada a créé certains précédents à cet égard en allouant des crédits d'impôts pour la condition physique et pour les activités artistiques des enfants . Nous croyons qu'une formule semblable pourrait être utilisée. Cette formule devrait cependant à notre avis s'adresser à la fois aux adultes et aux enfants. Alternativement, un programme de bourses pourrait être considéré.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Selon le recensement de 2011, pour la première fois depuis 1971, le nombre de personnes qui connaissent des deux langues officielles à l'extérieur du Québec a diminué alors qu'au Québec il a augmenté. Bien que la dualité linguistique n'implique pas une obligation individuelle pour les Canadiens d'apprendre leur seconde langue officielle, il demeure important, pour pouvoir offrir des services de qualité égale, qu'une proportion adéquate de la population puisse s'exprimer dans les deux langues officielles. À notre avis toute la population canadienne bénéficierait d'un tel programme.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

En plus d'ouvrir plus d'opportunités de travail pour beaucoup de Canadiens et Canadiennes, un tel programme pourrait permettre d'accroître l'innovation et la productivité ici au Canada ainsi que la capacité concurrentielle du Canada à l'étranger. Nous croyons également qu'un accès accru à l'apprentissage du français pourrait augmenter la qualité de vie tant des membres des communautés qui bénéficieraient de meilleurs services que de l'ensemble des Canadiens qui pourraient bénéficier de plus de choix au quotidien et d'une meilleure compréhension du vécu historique de leur pays.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

La FCFA aimerait profiter de cet espace pour remercier le Comité permanent des finances d'avoir accepté de recevoir notre témoignage l'année dernière et d'avoir inclus dans son rapport les recommandations que nous avions soumises pour le renouvellement de la Feuille de route sur la dualité linguistique.

Nous aimerions vous demander encore cette année de nous inviter à comparaître afin de nous donner l'occasion de vous parler plus en détails de nos trois propositions.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.